



À jamais les premiers

À la suite du protocole d'Incarville et de la création des Escortes à Sécurité Renforcée, le PREJ de Lille avait été ciblé pour être le premier site du territoire à mettre en œuvre cette nouvelle compétence.

Une responsabilité majeure, à la hauteur des enjeux de sécurité qui entourent ces missions.

Pourtant, dès les premières étapes du projet, animé par l'intérêt sécuritaire que représentait ce sujet, **FO-Justice** avait alerté et dénoncé la légèreté avec laquelle la Directrice des Équipes de Sécurité Pénitentiaire avait piloté sa mise en œuvre, sans avoir concerté ni les chefs du PREJ de Lille, ni les agents candidats, ni les représentants du personnel.

FO-Justice avait pourtant produit 8 pages de propositions qui sont restées sans réponse depuis le 30 mars 2025...

“ Des promesses alambiquées et déconnectées tenues sur un palier valent sûrement mieux !

« Je vous assure que si je n'obtiens pas les véhicules adaptés, je n'ouvrirai pas ! » ;
« Vous ne ferez pas d'EJ sur la période d'expérimentation... » ...

”

Nos craintes s'étaient vite avérées exactes. L'appel d'offres bâclé et l'absence complète d'informations crédibles sur le fonctionnement de ces nouvelles missions avaient provoqué un tollé et n'ont pas permis d'obtenir un nombre de candidatures suffisant pour un fonctionnement autonome. C'est pourquoi l'appel d'offres fut élargi au PREJ de Longuenesse.

L'entrée en formation des candidats a été compliquée par faute de matériel, entre autres, mais nous tenons à remercier ici et à saluer l'engagement sans faille des instructeurs et moniteurs de la DISP de Lille qui se sont démenés pour permettre aux agents d'obtenir une formation de qualité.

Malheureusement, au bout d'une petite année de fonctionnement, le bilan est catastrophique.

Sur Lille, seuls deux agents restent réputés habilités ESR. Un a changé d'affectation et les autres ont tout simplement démissionné par mécontentement du fonctionnement approximatif de cette nouvelle mission et surtout pour dénoncer la manière dont leur planning était géré.

Sur Longuenesse, à ce jour, les effectifs ESR ne font presque que de l'EJ et sont souvent engagés à la dernière minute, ne permettant pas de fiabiliser un planning digne de ce nom.

“ À ce jour, plus d'ESR sur le plus gros PREJ de la région. Quelle conclusion en tirer ?

Quel manque de respect pour des agents qui ont fait le choix de s'engager davantage, de se professionnaliser pour la sécurité de leurs collègues et au-delà de la sécurité publique !

”



Un communiqué de quelques pages ne suffirait pas pour détailler toutes les inepties et incohérences auxquelles ont été confrontés les agents. Au-delà des équipements promis **jamais arrivés**, à l'exception des fumigènes périmés, la seule que nous mettrons en avant est le fait d'être resté dispo-base, des dizaines de fois, alors que des convois +5 partaient sans ESR, tel que le prévoit la doctrine.

Et lorsqu'une mission ESR pouvait être réalisée avec deux véhicules, comme le permet pourtant la doctrine, cela a été refusé, laissant trois agents sur base sans aucune justification opérationnelle compréhensible. Alors que deux escortes 3 devaient être en charge.

Résultat : une démission supplémentaire !

Et que dire des consignes sur le port de la cagoule ? Là encore, des décisions et des directives qui interrogent profondément les agents sur la cohérence du pilotage de cette mission.

Il va falloir rendre des comptes, Madame la Directrice !

Comment expliquer qu'encore récemment nous apprenons que des extractions médicales dont les profils nécessitent un PMF ESR sont exécutées en mode dérogatoire ? Comment expliquer que les convois +5 ne font jamais l'objet d'un PMF ESR ? Pourtant, la Directrice Interrégionale en avait pris l'engagement de le permettre dès lors que cela était possible...

Un seul en 1 an, et encore que l'aller !

« On prend les mêmes et on recommence » !

Décision étant prise de déployer les ESR dans le sud de la région. On pensait légitimement qu'une prise de conscience aurait eu lieu, mais non, même démarche, pas de retex, pas plus d'informations, toujours le même amateurisme et par conséquent des agents qui ne postulent pas ou très peu car ils refusent de s'engager à l'aveugle !

De ce fait, face au peu d'engouement, l'appel d'offres est dorénavant à destination de tous les agents PREJ de la DISP de Lille. Mais il y a fort à parier que le résultat soit le même, malheureusement !

**Que doit-on en comprendre ?
Quel FIASCO !**

C'est avec amertume que nous assistons à cette débâcle pour laquelle la responsable ne se remet pas en question et continue frénétiquement à enfoncer le clou.

La réalité, Madame la Directrice, c'est que les agents ne vous font plus confiance !

Au fait, les astreintes ESR, il en est quoi ?

Nous exigeons qu'une réunion exceptionnelle soit organisée sans délai réunissant les acteurs concernés : DESP, PREJ, Formation et bien entendu les agents par la voix de leurs représentants.

Le sujet est tellement majeur que nous ne saurions imaginer que la Directrice Interrégionale refuse cette demande. Nous lui en formulons la demande solennellement, considérant que toutes défaillances opérationnelles sur ce sujet pourraient coûter la vie à des personnels placés sous son autorité.

C'est en responsabilité que nous devons tous agir. En premier lieu pour ne pas oublier l'attaque horrible qui a coûté la vie à nos collègues Arnaud et Fabrice et deuxièmement pour sécuriser un maximum celles et ceux qui, chaque jour, sont engagés pour que la justice puisse fonctionner !

C'est donc le minimum que vous leur devez.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

JE VOTE FO Justice

**FO RÉSISTER !
FO RIEN LÂCHER !**



L'ACTION, LE RESPECT, L'ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS